

Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS)

L'EIS, un plus pour la santé de tous!



- Pour des politiques, des programmes et des projets **favorables à la santé**.
- Pour **agir à la source** et favoriser une promotion de la santé efficiente, associée à une meilleure maîtrise des coûts.
- Pour **diminuer les inégalités** en termes de santé, et augmenter l'efficacité globale des investissements publics.

L'EIS comme nouvel outil démocratique

Qu'est-ce qu'une EIS?

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) est un outil permettant d'évaluer, idéalement le plus en amont possible, les effets potentiels d'une politique, d'un programme ou d'un projet sur la santé de la population. L'EIS permet ainsi de **minimiser les risques** et de **maximiser les bénéfices** sur la santé de la population. Souple et non contraignant, cet outil n'entraîne pas la création de nouvelles normes sanitaires; il ne constitue donc nullement un nouvel obstacle administratif à la réalisation de projets.

Sur quels types de politiques, programmes ou projets une EIS peut-elle s'appliquer?

Fondamentalement, une EIS peut s'appliquer à tous les types de politiques, de programmes ou projets – qu'ils soient liés à la santé de manière directe ou indirecte.

→ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ

La mise en place des réseaux de transport (des autoroutes aux pistes cyclables), l'agencement des espaces publics (des parkings aux places de jeux) ou encore l'élaboration des plans d'affectation (des terrains pour industries lourdes aux zones d'habitat collectif), toutes ces mesures peuvent avoir un impact sur la santé de la population.

L'EIS «Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (PAFVG)», par exemple, a montré que la mise en œuvre du PAFVG permettrait une économie en matière de coûts sanitaires de l'ordre de 90 millions de CHF par an à l'horizon 2020 et 160 millions de CHF par an à l'horizon 2030.

→ HABITAT

Le type de matériaux utilisés lors de la construction, la gestion des chantiers, les technologies choisies pour le chauffage, les produits utilisés pour l'entretien ou encore les techniques mises en œuvre pour la rénovation ou la démolition: toutes ces décisions ont un impact – direct ou indirect – sur la santé des travailleurs et de la population en général.

L'EIS «Réhabilitation de l'habitat ancien à Porrentruy» a permis d'intégrer les enjeux de promotion de la santé bien en amont, lors de la conception des projets de réhabilitation, et d'assurer ainsi une réhabilitation de qualité.



© N. Litzistorf et C. Rol (equiterre)

→ TOURISME

Le type d'activité proposé, la mise en place des infrastructures nécessaires à ces activités ou l'organisation de l'accessibilité à ces espaces; voilà encore des décisions cruciales en termes de répercussions sur la santé de la population.

L'EIS «Projet de valorisation des traces de dinosaures de Courtedoux» a permis de sensibiliser les décideurs aux enjeux de santé publique (entre autres: transports, emploi, hébergement) du projet.

→ SOCIAL

Les mesures d'accompagnement ou de soutien socio-économique, les programmes d'intégration ou de promotion du lien social ont eux aussi un impact potentiel tant sur le bien-être que sur la santé, physique et psychique, des personnes concernées.

L'EIS «Création d'un bureau de l'intégration pour le canton du Jura» a permis de formuler des recommandations visant à améliorer ce projet en termes de promotion de la santé.

→ SANTÉ

Bien évidemment, enfin, l'ensemble des politiques, programmes ou projets relevant du domaine sanitaire lui-même a un impact direct majeur sur la santé de la population.

L'EIS «La fumée passive dans les établissements publics genevois» a été largement utilisée dans le cadre des prises de positions du Conseil d'Etat et lors des débats parlementaires.

Quelles sont les plus-values principales d'une EIS?

→ OPTIMISATION

Une **anticipation des problèmes** permettant une **optimisation des ressources** humaines et financières à disposition.

Une **réduction des coûts** économiques globaux du système de santé.

Un renforcement de **l'équité sociale** dans le domaine de la santé.

→ AIDE A LA DECISION

Une **argumentation scientifique** permettant d'étayer les décisions politiques ou stratégiques en connaissance de cause.

Une méthode permettant de se poser **les bonnes questions au bon moment** et d'apporter **des réponses pragmatiques** pour maîtriser tous les impacts potentiels sur la santé d'un projet.

Un **examen systématique** des conséquences potentielles d'un projet **en termes de durabilité** – donc d'un point de vue économique, environnemental et social.

Un renforcement de la **légitimité** dans la prise de décision.

→ DIALOGUE

La promotion d'un **dialogue** raisonné et productif avec la population, et entre tous les acteurs concernés.

La mise en place d'un esprit de **transversalité** et de **collégialité**, au sein même du système politique, et entre les secteurs sanitaires et non sanitaires.

→ SENSIBILISATION

La **sensibilisation** aux questions de santé publique de **tous les acteurs** impliqués par un projet.

Comment s'applique une EIS, et à quel niveau institutionnel?

Avec **souplesse**, en fonction des ressources humaines et financières à disposition.

En **adéquation avec le rythme** de la politique, du programme, ou du projet, afin de ne provoquer aucun retard.

Avant, pendant, et même après la mise en œuvre de la politique, du programme ou du projet en question.

En **synergie** et en **complémentarité** avec d'autres outils d'évaluation (p. ex. : évaluation environnementale stratégique, ou évaluation de la durabilité).

En **accompagnement** d'autres instruments démocratiques (initiatives populaires, référendums, pétitions, etc.) pour enrichir et étayer les débats avec des arguments scientifiques partagés par tous les acteurs concernés.

L'EIS peut s'appliquer au niveau **communal, cantonal, national** et même **international**.

Quel est le temps nécessaire à la réalisation d'une EIS?

L'EIS peut être **rapide**; c'est-à-dire réalisée en quelques jours, voire quelques semaines.

L'EIS peut être **complète**, et nécessiter pour cela plusieurs semaines d'étude, voire quelques mois.

Où l'EIS a-t-elle déjà fait ses preuves?

L'EIS a montré son efficacité dans de nombreux pays européens (entre autres : Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Suède, Allemagne), en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis) de même qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande. L'EIS est promue spécifiquement par l'Union européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé en tant qu'outil d'analyse et de conseils particulièrement efficace. En Suisse l'EIS a fait ses preuves dans plusieurs cantons déjà.

Eclairages

«Le Canton du Jura a souhaité dès 2002 se doter d'un processus d'Évaluations d'impacts sur la santé (EIS) en lien avec sa politique de développement durable (Juragenda21). En tant que Ministre de la Santé et membre d'un collège gouvernemental, j'accorde une importance toute particulière aux déterminants de la santé et à l'impact qu'ils peuvent avoir sur la population; la mise en place d'une EIS m'apporte, quel que soit la politique ou le projet évalué (transports, social, emploi, éducation, etc), de nombreux éléments de réflexion utiles à nos prises de décision. L'EIS permet d'introduire de manière explicite dans notre analyse et dans nos choix la portée de nos décisions sur la santé de nos concitoyennes et concitoyens, domaine qui me tient bien évidemment très à cœur.»

M. Philippe Receveur

Ministre de la santé, des affaires sociales et des ressources humaines, Canton du Jura.

«La qualité du logement et les conditions de travail sont parmi les facteurs qui influent le plus sur l'état de santé. Les immissions de bruit pendant les périodes de détente et de sommeil ainsi que sur le lieu de travail sont par exemple particulièrement problématiques.

On dispose à ce jour d'une grande quantité de données et d'analyses portant sur la pollution sonore et ses conséquences sur la santé. Les Services médicaux du Canton de Lucerne sont justement en train de dresser un état des lieux en matière de pollution sonore dans le canton, et des risques sur la santé qui y sont liés.

Ce type d'EIS, qui reconnaît le rôle direct et indirect des déterminants de la santé, représente assurément une contribution importante dans l'élaboration d'une stratégie de santé publique. A cette fin, la collaboration intersectorielle est d'une importance primordiale.»

Mme Dr. med. A. Marty-Nussbaumer, MPH

Services médicaux du Canton de Lucerne
Médecin cantonal

Mme Claudia Burkard Weber, EUMAHP

Services médicaux du Canton de Lucerne
Promotion de la santé et prévention

«Nombre de décisions politiques influent sur la santé des populations. Il est nécessaire de disposer d'instruments appropriés pour en évaluer l'incidence, mettre en valeur les retombées positives et le cas échéant les modifier pour en atténuer les impacts négatifs. L'Évaluation d'impacts sur la santé (EIS) est un instrument important pour l'élaboration d'une politique globale de promotion de la santé. C'est pourquoi Promotion Santé Suisse a inscrit le soutien au développement et la diffusion des EIS en Suisse dans sa stratégie à long terme 2008-2018.»

M. Thomas Mattig

Directeur de Promotion Santé Suisse



© www.slowUp.ch

«Développer un plan directeur de quartier (PDQ) pour un site de près de 60 ha (env. 10'000 habitants) dans une durée de législature – c'est le politique qui décide – tel était le défi posé aux services cantonaux en 2004 à Genève.

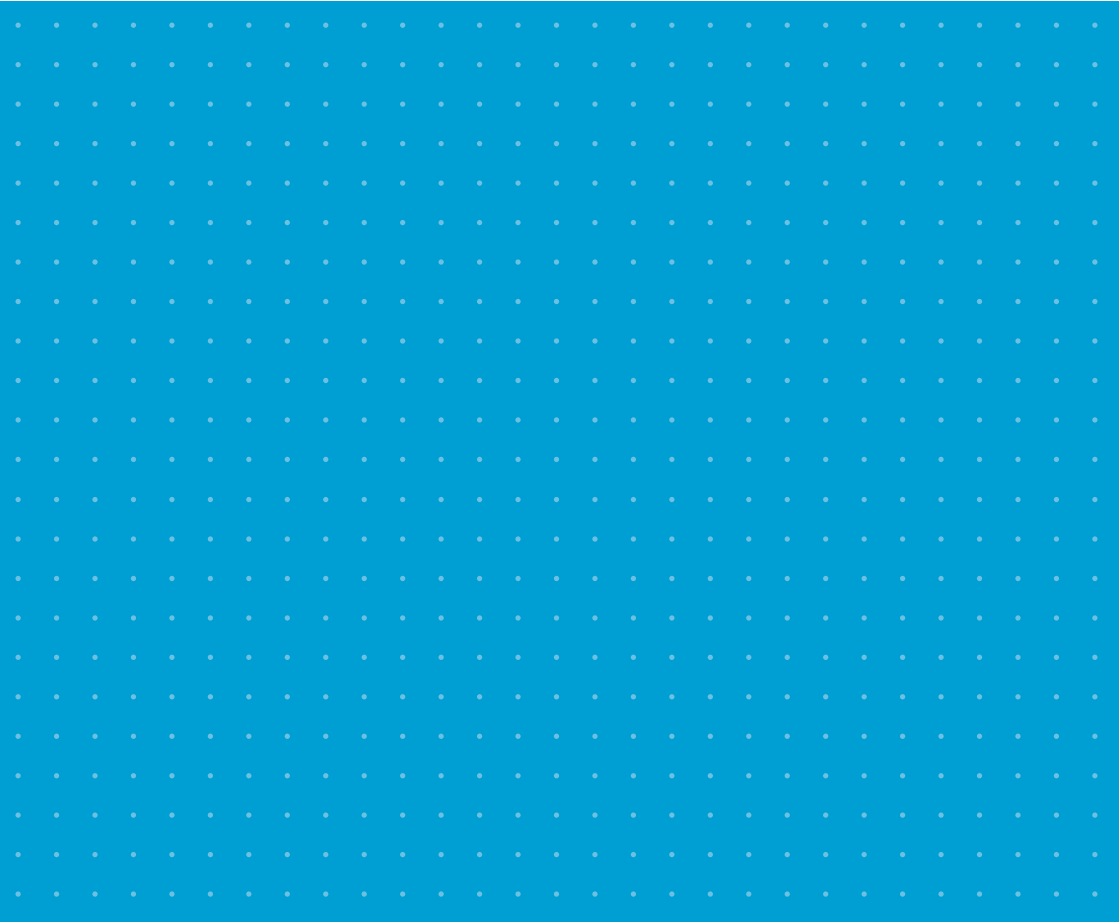
L'idée d'une évaluation d'impact sur la santé (EIS), en tant qu'expérience pilote, avait germé. La pluridisciplinarité était de mise et ne pouvait qu'exiger ouverture, tolérance et respect mutuel dans l'apprentissage d'un nouveau langage commun dès le début de la planification. Le choix de "rattacher" l'EIS à l'évaluation environnementale stratégique (EES), disposant d'une base légale à Genève, s'est alors avéré positif pour aplanir certaines incompréhensions et dynamiser les synergies.»

M. René Spahr

Chef de projet, Agglomération Lausanne-Morges

Partenaires

La Plateforme suisse sur l'Évaluation d'Impact sur la Santé est un projet né en 2005 et partagé par les **cantons du Tessin**, de **Genève** et du **Jura**, avec le soutien de **Promotion Santé Suisse** et la coordination d'**equiterre**.



Plateforme EIS

www.impactsante.ch

Tél. 021 341 41 10 en français

Tél. 031 371 93 66 en allemand